P. Drumm and M. Carvin for repair of the wharf opposite Orange street;

The resolution for the erection of lamps at the corners of sundry streets, presented by the same member on the 12th of October last;

The resolution to enclose the square bounded by Poydras, New Levee, Fulton and Gravier streets, presented by the same member on the 24th of September last;

The resolution for the issue of a certificate to Michael Carvin, presented by the same member on the 12th of October last, and

The resolution authorizing the contract with P. Mooney for ditching Orleans, presented by the same member on the 16th of November last.

Came up as the order of the day, and were severally withdrawn, on his motion.

The resolution relative to various contracts, presented on the 12th of October last by Mr. Place, came up as the order of the day, and was on his motion withdrawn.

The resolution for a joint meeting of the Common Council, presented on the 21st of September last by Mr. Andrews, came up on the second reading, and was on his motion withdrawn.

The report, preamble and resolutions of the minority of the Committee on Health, presented on the 23d June last by Mr. Shaw, postponed to the 9th July, read and laid over to the 15th October following, was called up on his motion and withdrawn.

The resolution for the appointment of a Standing Committee on Military, presented on the 6th July last by Mr. Shaw, was called up and on his motion and withdrawn.

The report of the Improvement and Building Committee, presented on the 4th of November last by Mr. Leeds, was called up and on his motion withdrawn.

The resolution authorizing the sale of a contract for repairing the Magazine street market, presented on the 15th of February last by Mr. Watkins, and laid over, was called up on its second reading, and a motion for its adoption was lost.

The resignation of V. Wiltz as a Director of the Public Schools of the Second District, received on the 21st February last, and laid over, and the resignation of J. S. Copes as a Director of the Public Schools of the First District, received on the 8th inst., and laid over, were called up and accepted.

RESOLUTIONS OF THE BOARD OF ALDERMEN.

The resolution to sell the contract for repairing and rebuilding wharves, Fourth District, on account of Hy. Weatley.

The resolution referring to a joint committee the purchase of Barlow's Planetarium.

The ordinance concerning the Street Commissioner's Department, (No. 228.)

The resolution relative to Nicomede, Comptroller of the late Third Municipality.

The substitute for the ordinance establishing the Board of Health.

The resolution for the printing of 2000 copies of the same.

The requesting the Mayor to memorialize the Legislature to authorize the city to issue bonds to the extent of $150,000, to cover cost of repairs to Court-house, Second, District, and purchase of property from M. Walton.

The resolution for the appointment of a committee to arrange for firing salutes on the 22d February last.

The resolution directing the Surveyor to report plan and estimate of cost for alteration of the City Hall, Second District.

The resolution authorizing the sale of a contract for building a school-house on Bagatelle street, Third District.

Which said resolutions having been from time to time laid over, and laid over subject to call, were severally taken up for consideration, read and rejected.

The resolution abolishing the office of Poundkeepers, existing under the ordinances of the late Municipalities, was read and concurred in.

That portion of the message of the Board of Aldermen of March 22, referring to the veto by the Mayor of the resolution relative to the donation of the Place de Armes to the State, etc., was called up for final disposition and laid over.

RESOLUTIONS.

The following offered by Mr. Watkins was read twice and adopted, the rules being suspended:

Resolved, That the name of D. Phillips be substituted for that of M. Phillips, as security for Robert Conelly, contractor for building and repairing the wooden bridges of the First District—the latter having been submitted in error.

Mr. Stetson presented the following, and the rule being suspended, it was read and adopted:

Resolved, That permission is hereby granted to Joseph A. Maybin to retain and use in its present state and condition, the two story building, the front and one of the side walls of which are made of frame work and laths, and plastered inside and outside, and the roof covered with zinc, and which was erected by him in the fall of 1852, as an addition to the two story brick building in the rear of and attached to the three story brick house on Carondelet street, west side, between Julia and St. Joseph streets, belonging to said J. A. Maybin; and that said additional two story building be and is permitted to remain in its present state and condition, any law to the contrary notwithstanding.

The following resolution offered by Mr. Wilson, was read and adopted, the rules being suspended, unanimously by yeas and nays:

Resolved, That the Comptroller be, and is hereby, authorized to sell at auction to the lowest bidder, after ten days' notice in the official journal, a contract for enclosing a portion of the grounds purchased from Mr. P. C. Wright, say four hundred feet by three hundred feet, with a substantial fence twenty feet high—the work to be done under the supervision and subject to the approval of the Commissioners of the House of Refuge; provided the cost of the same does not exceed fifteen hundred dollars.

The Bailey presented the following, and the rules being dispensed with, it was read and adopted unanimously by yeas and nays:

Resolved, That the Comptroller sell at public auction, after ten days' notice, the contract for the paving and laying of the pavement of Tchoupitoulas street, between Nuns street to Josephine street, in square blocks; the work to be performed and payments made agreeably to specifications on file in the Surveyor's Department, and the sale to be subject to the approval of the Common Council.

Mr. Leeds presented the following, and it was adopted, the rules being suspended:

Resolved, That this Council does not recognize the authority assumed by some person or persons in altering the building lately purchased by the city from M. Walton, and that the Committee on Improvement and Building be directed to inquire by whose authority the same was done.

Mr. Heermann offered the following resolution, and it was read and adopted, after suspending the rules:

Resolved, That to each of their honors, George Eustis, Theodore McCaleb and Christian Roselius, orators on the occasion of the late funeral ceremonies in honor of Calhoun, Clay and Webster, there be presented five copies of the pamphlet regarding said ceremonies.

The following, presented by Mr. Summers, was, on his motion, referred to the Committee on Streets and Landings:

Resolved, That the Comptroller sell at public auction, after ten days' notice in the official journal, the contract for laying brick sidewalks (stone curb and wooden gutters) on (late Benton) Franklin street, from Felicity Road to Calliope street, and on Liberty street, from Felicity Road to the New Canal, according to plans and specifications on file in the Surveyor's office, subject to the approval of the Common Council.

And, on motion, the Board adjourned to Tuesday next, the 5th April, at six o'clock P. M.

WALTER H. PETERS, Secretary.

Official.

PROCEEDINGS OF THE BOARD OF ALDERMEN.

SITTING OF TUESDAY, March 29, 1853.

The Board was to meet this day, pursuant to adjournment. At seven o'clock, P. M., the President having taken his seat, the roll was called.

Members present: Hon. W. C. C. Claiborne, President, Messrs. Converse, Clark and Giquel.

There being no quorum, the Board adjourned to Friday next, April 1, at 6 o'clock, P. M.

CHS. CLAIBORNE, Secretary.

SUNDRIES TO ARRIVE—
A small invoice of CRANBERRIES;
200 boxes SODA CRACKERS;
100 boxes LEE'S CHEAP SOAP;
40 quarter pipes CHEAP BRANDY;
50 baskets PEARS;
24 kegs PIMENTO;
6 barrels SMALL HOTEL PICKLES;
400 boxes COMMON CLARET;
25 barrels PEACH BRANDY;
11 half-barrels BURGUNDY PORT;
25 kegs BUCKSHOT;
200 boxes COW PEAS;
10 kegs TOMATO KETCHUP.
All to arrive in the 24 hours and, on a large commission, for sale by
mch29 I. D. WILKINSON, 102 Gravier street.

OFFICIEL.

CONSEIL DES ALDERMEN DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Nlle Orléans 22 Mars 1853.

Le Conseil se réunit ce jour conformément à l'ajournement. Membres présents: Hon. W. C. C. Claiborne, président; MM. Burke, Clark, Converse, Giquel, Jones, Labatut et Wood.

Sur motion, on se dispense de la lecture du journal.

On reçoit une communication du Voyer annonçant que M. John Thorn, contractant pour le dessèchement du Second District, n'a pas rempli son contrat.—Référée au comité des Rues et Débarcadères.

Une communication du Trésorier se plaignant du délai qu'on éprouve pour le paiement des ouvriers de la corporation à cause des formalités à remplir, est référée au comité de Finances.

Une pétition de divers citoyens demandant l'ouverture d'une rue dans le Premier District, laquelle sera nommée "Rue du côté Sud du Marché Annonciation" est référée au comité des Rues et Débarcadères.

Une pétition de Vigilance FireCo No 3, demandant la construction d'une nouvelle case à pompe en briques, est référée au comité des incendies.

COMITÉS PERMANENTS.

M. Clark, au nom du comité des Rues et Débarcadères, présente le rapport suivant qui est adopté, et les résolutions mentionnées dans le dit rapport sont lues une seconde fois et sanctionnées:

Le comité des Rues et Débarcadères demande à rapporter en faveur d'adhérer aux résolutions suivantes du Conseil des Assistants, à savoir:

No 630.—Résolution pour l'ouverture de diverses rues dans le Quatrième District.

No 947.—Pour la nomination d'un commissaire chargé d'assesser la propriété de F. Lacroix, appropriée à des usages publics, dans le Troisième District.

GEO. CLARE, Rapporteur.
W. C. C. CLAIBORNE,
J. M. BURKE.

M. Burke, au nom du comité de police, présente les résolutions suivantes qui sont lues deux fois et adoptées, sur dispense des règlements:

Résolu que les fours dont on avait ordonné la construction dans le cimetière de l'Avenue Washington, entre les rues Prytanée et Colisée, soient construits dans le nouveau cimetière de l'Avenue Washington.

Résolu que le Gardien du cimetière public du Quatrième District soit prévenu de ne plus enterrer dans le cimetière de l'Avenue Washington, entre Prytanée et Collisée, que ceux qui sont propriétaires de tombes.

Résolu que le Voyer, sous la direction du comité de Police, soit requis de faire le plan et les spécifications de l'amélioration du cimetière de l'Avenue Washington, entre Collisée et Prytanée, dans le Quatrième District.

M. Claiborne, au nom du comité d'éducation, présente le rapport, le préambule et les résolutions qui suivent, lesquels sont lus deux fois et adoptés, sur dispense des règlements:

Le comité d'éducation publique, auquel avaient été référés l'ordonnance et le mémoire relatifs à la Bibliothèque Fisk, demande à présenter le préambule et l'ordonnance qui suivent comme substitut:

Attendu que la Société des Artisans de la N. Orléans, institution dont l'objet est le développement et l'encouragement des arts, ainsi qu'un grand nombre de citoyens ont demandé au Conseil de transférer à la Site Société la Bibliothèque Fisk, créée par un legs d'abijah Fisk "à l'usage et au profit des citoyens de la N. Orléans"; et, attendu que la pensée du donateur serait réalisée par le transfert demandé—

Qu'il soit résolu que la Bibliothèques Fisk, ainsi que toutes les propriétés qui en dépendent, y compris le terrain et la bâtisses situés à l'encoignure des rues Douane et Bourbon, soient et demeurent par la présente transférés et assignés à la Société des Artisans de la N. Orléans pour être par elle employés à l'usage qu'en fait actuellement la ville de la N. Orléans, la dite Bibliothèque devant être élargie et administrée d'après les règlements de la Société, et le loyer qu'on en retire devant servir à l'améliorer. Pourvu que le sus dit transfert soit approuvé par M. Alvarez Fisk, héritier du donateur et que son consentement soit certifié par acte notarié, d'après ce qui précède, lequel acte sera signé par le dit Alvarez Fisk, le Maire de la ville de la N. Orléans et le Président de la Société des Artisans, avec la sanction de l'Avocat de la Ville.

Résolu que le bureau actuel du Bibliothécaire de la Bibliothèque Fisk soit et demeure déclaré aboli, aussi tôt que ce qui précède sera réalisé.

RESOLUTIONS ET ORDONNANCES.

M. Converse présente la résolution suivante qui est lue deux fois et adoptée, sur dispense des règlements:

Résolu que le Voyer soit et demeure requis de préparer le plan et l'estimation (aussi tôt que possible) des réparations à faire à la Maison de Cours et à l'Hotel du Second District, pour l'usage des Cours.

M. Clark présente la résolution suivante qui est lue deux fois et adoptée, sur dispense des règlements:

Résolu que l'élection des juges de la Cour Suprême, fixée pour le lundi, 4 Avril prochain, soit tenue aux même polls et sous la direction des mêmes inspecteurs et greffiers que pour l'élection des Aldermen et des Assistants-Aldermen, le lundi, 28 Mars courant.

M. Clark présente la résolution suivante:

Résolu que le Contrôleur vende à l'encan, après dix jours d'avis, le contrat pour la construction d'un chemin de planches dans la rue Dumaine, de la rue Broad au Bayou St. Jean, d'après les spécifications enregistrées au bureau du Voyer, vente sujette à l'approbation du Conseil Commun.

M. Claiborne propose d'amender en ajoutant, après "Bayou St. Jean" les mots "et sur la rue Claiborne, de l'Esplanade à l'Avenue St. Bernard."

La résolution, ainsi amendée, est lue et adoptée unanimement comme suit:

Resolu que le Contrôleur vende à l'encan, après dix jours d'avis, le contrat pour la construction d'un chemin de planches, dans la rue Dumaine, de la rue Broad au Bayou St. Jean, et sur la rue Claiborne, de l'Esplanade à l'Avenue St. Bernard, d'après les spécifications enregistrées au bureau du Voyer, vente sujette à l'approbation du Conseil Commun.

M. Clark présente la résolution suivante qui est lue deux fois et adoptée sur dispense des règlements:

Résolu que le Contrôleur vende à l'encan, après dix jours d'avis, le contrat pour la construction d'un chemin de planches, dans la rue Dumaine, de la rue Broad au Bayou St. Jean, d'après les spécifications enregistrées au bureau du Voyer, vente sujette à l'approbation du Conseil Commun.

M. Clark présente la résolution suivante:

Résolu que le Contrôleur vende à l'encan, après dix jours d'avis, le contrat pour la construction d'un chemin de planches, dans la rue Dumaine, de la rue Broad au Bayou St. Jean, d'après les spécifications enregistrées au bureau du Voyer, vente sujette à l'approbation du Conseil Commun.

M. Claiborne propose d'amender en ajoutant, après "Bayou St. Jean" les mots "et sur la rue Claiborne, de l'Esplanade à l'Avenue St. Bernard."

La résolution, ainsi amendée, est lue et adoptée unanimement comme suit:

Resolu que le Contrôleur vende à l'encan, après dix jours d'avis, le contrat pour la construction d'un chemin de planches, dans la rue Dumaine, de la rue Broad au Bayou St. Jean, et sur la rue Claiborne, de l'Esplanade à l'Avenue St. Bernard, d'après les spécifications enregistrées au bureau du Voyer, vente sujette à l'approbation du Conseil Commun.

M. Clark présente la résolution suivante qui est lue deux fois et adoptée sur dispense des règlements:

Résolu que le Contrôleur vende à l'encan, après dix jours d'avis, le contrat pour la construction d'un chemin de planches, dans la rue Dumaine, de la rue Broad au Bayou St. Jean, d'après les spécifications enregistrées au bureau du Voyer, vente sujette à l'approbation du Conseil Commun.

M. Clairborne propose d'amender en ajoutant, après "Bayou St. Jean" les mots "et sur la rue Claiborne, de l'Esplanade à l'Avenue St. Bernard."

La résolution, ainsi amendée, est lue et adoptée unanimement comme suit:

Resolu que le Contrôleur vende à l'encan, après dix jours d'avis, le contrat pour la construction d'un chemin de planches, dans la rue Dumaine, de la rue Broad au Bayou St. Jean, et sur la rue Claiborne, de l'Esplanade à l'Avenue St. Bernard, d'après les spécifications enregistrées au bureau du Voyer, vente sujette à l'approbation du Conseil Commun.

M. Clark présente la résolution suivante qui est lue deux fois et adoptée sur dispense des règlements:

Résolu que le Contrôleur vende à l'encan, après dix jours d'avis, le contrat pour la construction d'un chemin de planches, dans la rue Dumaine, de la rue Broad au Bayou St. Jean, d'après les spécifications enregistrées au bureau du Voyer, vente sujette à l'approbation du Conseil Commun.

M. Clark présente la résolution suivante